

IMMERSION PROFESSIONNELLE

Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)*

La PMSMP, pourquoi ?

Vous souhaitez :

- soit découvrir un métier ou un secteur d'activité ;
- soit confirmer votre projet professionnel ;
- soit initier une démarche de recrutement pour accéder à un emploi.

La PMSMP, pour qui ?

Vous avez entre 16 et 25 ans et êtes accompagné par la Mission Locale
Ou vous êtes jeune salarié en contrat aidé*.

La PMSMP, où ?

L'immersion professionnelle se déroule dans une structure d'accueil (entreprise, association...), dans laquelle :

- Vous êtes accompagné par un tuteur chargé de vous aider, vous informer, vous guider et vous évaluer,
- Vous avez accès aux mêmes avantages collectifs (restaurant d'entreprise, moyens de transport...) que les salariés de la structure d'accueil.

La PMSMP, quelle durée ?

En moyenne, l'immersion dure 15 jours avec un maximum d'1 mois (de date à date). Elle peut être renouvelée exceptionnellement une fois (voir conditions avec votre conseiller).

** Si vous êtes salarié en contrat aidé la durée de vos périodes d'immersion ne peut dépasser 25% de la durée totale de votre contrat. Elle peut être réalisée dans le cadre de votre contrat de travail ou d'une suspension.*

La PMSMP, quel statut ?

Pendant la période d'immersion professionnelle dans la structure d'accueil :

- Si vous êtes demandeur d'emploi indemnisé, vous conservez votre indemnisation,
- Si vous êtes en contrat aidé, vous continuez à percevoir votre rémunération par votre employeur et retrouvez votre poste à la fin de la PMSMP.

Précisions : En PMSMP, vous n'êtes pas salarié de la structure d'accueil donc vous ne percevez pas de rémunération de cette structure.

La PMSMP, quelles démarches ?

Avant le démarrage de la PMSMP, vous signez une convention CERFA avec la Mission Locale et la structure d'accueil qui détermine les conditions de votre immersion professionnelle (jour, horaire, activité...)

Important : durant cette PMSMP

- Vous bénéficiez d'une couverture sociale, en particulier en cas d'accident du travail,
- Vous devez respecter les règles applicables aux salariés : règlement intérieur, durée du travail, hygiène et sécurité...

Pour plus d'infos : contactez le référent qui vous accompagne pour obtenir toutes les précisions nécessaires adaptées à votre situation personnelle.



LE RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES EN NORMANDIE

62 000 Jeunes

24 Missions Locales

330 Points d'accueil



CALVADOS

MISSION LOCALE BESSIN AU VIROIS

Vire : tél : 02 31 66 32 32
contactvirois@mlbessinvirois.fr
Antenne Bayeux : tél : 02 31 92 60 55

MISSION LOCALE CAEN LA MER CALVADOS CENTRE

Hérouville-Saint-Clair : tél : 02 31 46 21 46
mlmc@mlbn.fr
Antenne Condé S/N : tél : 02 31 69 02 78
Antenne Falaise : tél : 02 31 90 23 92

MISSION LOCALE BAIE DE SEINE

Honfleur : tél : 02 31 89 55 24
mlbs.honfleur@wanadoo.fr

MISSION LOCALE SUD-PAYS D'AUGE

Lisieux : tél : 02 31 62 32 38
accueil@ml-lisieux.fr

EURE

MISSION LOCALE OUEST DE L'EURE

Bernay : tél : 02 3243 36 80
mlouesture@miloe.fr

MISSION LOCALE PAYS ÉVREUX-EURE SUD

Évreux : tél : 02 32 39 77 04
contact@ml-evreux.fr

MISSION LOCALE LOUVIERS VAL DE REUIL ANDELLE

Val de Reuil : tél : 02 32 59 76 90
mission.locale@mlv2al.fr

MISSION LOCALE VERNON SEINE VEXIN

Vernon : tél : 02 32 51 50 65
missionlocale@mlsvs.fr

MANCHE

MISSION LOCALE CENTRE MANCHE

Saint Lô : tél : 02 33 57 17 17
mle-saint-lo@ml-centremanche.fr

MISSION LOCALE DU COTENTIN

Cherbourg en Contentin : tél : 02 33 01 64 65
ml@mef-cotentin.com

MISSION LOCALE PAYS DE COUTANCES

Coutances : tél : 02 31 19 07 27
accueil@missionlocalecoutances.fr

MISSION LOCALE SUD MANCHE

Avranches : tél : 02 33 79 42 00
missionlocale.avranches@orange.fr

MISSION LOCALE BASSIN D'EMPLOI GRANVILLAIS

Granville : tél : 02 33 50 96 10
mission-locale-granville@orange.fr

ORNE

MISSION LOCALE PAYS D'ALENÇON

Alençon : tél : 02 33 32 05 94
accueil@missionlocale-alencon.fr

MISSION LOCALE PAYS D'ARGENTAN ET DE VIMOUTIERS

Argentan : tél : 02 33 36 18 52

MISSION LOCALE DES JEUNES DU BOCAGE

Flers : tél : 02 33 64 43 33
info@missionlocale-flers.com

MISSION LOCALE L'AIGLE - MORTAGNE-AU-PERCHE

L'Aigle : tél : 02 33 84 98 80
accueil@ml61300.fr
St Langis les Mortagne : tél : 02 33 83 09 42
accueil@ml61400.fr

SEINE MARITIME

MISSION LOCALE DIEPPE CÔTE D'ALBÂTRE

Dieppe : tél : 02 35 84 96 56
mldca@mldieppe.org

MISSION LOCALE DE L'AGGLOMÉRATION D'ELBEUF

Elbeuf : tél : 02 32 96 44 30
infos@ml-elbeuf.org

MISSION LOCALE LE HAVRE ESTUAIRE LITTORAL

Le Havre : tél : 02 35 43 45 24
contact@ml-lehavre.fr
Antenne Fécamp : tél : 02 35 29 06 18

MISSION LOCALE RURALE DU TALOU

Les Grandes Ventes : tél : 02 35 85 99 85
secretariat@mlr-talou.org

MISSION LOCALE PAYS DE CAUX VALLÉE DE SEINE

Lillebonne : tél : 02 35 38 19 89
mission.locale@ml-lillebonnecauxseine.fr

MISSION LOCALE DE L'AGGLOMÉRATION ROUENNAISE

Rouen : tél : 02 32 81 63 70
mission.locale@ml-rouen.asso.fr

MISSION LOCALE DE CAUX SEINE AUSTREBERTHE

Yvetot : tél : 02 35 95 01 43
contact@mission-locale-csa.fr

ARML NORMANDIE

Site de Rouen :

PRS, 115, boulevard de l'Europe - 76100 Rouen
tél. 02 35 72 06 56

Site de Caen :

3.20, Quartier du Val - 14200 Hérouville Saint-Clair
tél. 02 31 95 06 06